

Harcèlements et violences sexistes et sexuelles : comment mettre en place une politique d'entreprise conforme et efficace ?

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Connaître et repérer le harcèlement sexuel et les agissements sexuels au travail
- Poser les enjeux : réputationnels, collectifs et individuels
- Maîtriser le cadre légal : obligations, risques encourus (civil et pénal) et sanctions applicables (auteur.e et personne morale)
- Disposer des repères et d'outils pour définir et mettre en place une politique conforme et efficace

Public visé

Dirigeant.e.s et gérant.e.s, direction RH/RS et juridique, personnel RH

Programme

I. Connaître les définitions et le cadre légal

- Harcèlement sexuel, agissements sexistes, outrage sexiste, agression sexuelle... : de quoi parle-t-on ? Où en est-on ?
- Les contours de ces notions : manifestations, conditions cumulatives et illustrations jurisprudentielles. La notion du consentement
- Le cadre légal : obligations de l'employeur, responsabilités des différents niveaux d'acteur.rice.s, les risques encourus en matière civile et pénale, les sanctions applicables

II. Agir à travers la mise en place d'une politique d'entreprise

- Pourquoi agir ? Les enjeux réputationnels, collectifs et individuels
- Comment agir ? Les phases-clé de la structuration d'une politique d'entreprise :
 - Prévenir et former
 - Agir (traiter, faire cesser et sanctionner)
- Elaborer la cartographie des acteur.rice.s et créer un cadre propice à la remontée d'information
- Mettre en place sa politique de lutte contre les harcèlements et les violences
 - Conforme à la législation en vigueur : état des lieux/check-list de l'existant, repérage des manquements et identification des pistes d'amélioration
 - Efficace : apport de bonnes pratiques, recommandations opérationnelles et mise à disposition de procédures et d'outils concrets
- Boîte à outils : modèles d'affichage, procédures type, fiche de signalement, cartographie, ...

Harcèlements et violences sexistes et sexuelles : comment mettre en place une politique d'entreprise conforme et efficace ?

Méthodes et supports pédagogiques

- Outils 100% participatifs et collaboratifs pour favoriser l'interaction
- Feuille d'émergence
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

L'intervenante

Alice Marchionno, Consultante-formatrice et juriste depuis 8 ans, spécialiste des violences sexistes et sexuelles

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 session de 3h (9h30 à 12h30)	22 avril 2021	En distanciel 

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	350,00€ HT (soit 420,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	450,00€ HT (soit 540,00€ TTC) / personne

Le +

- Un groupe de 10 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : action de formation.

